

**Sujet :** [INTERNET] Projet aire des gens du voyage

**De :** Chusseau Guillaume <guillaume.chusseau@hotmail.fr>

**Date :** 19/03/2024 21:55

**Pour :** "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonsoir,

Ce mail pour manifester en défaveur du projet de mise en place d'une aire de gens du voyage sur la commune de La Jarne

Même si j'entends une certaine "obligation" de mettre en place ce genre d'espace sur le territoire, il ne me semble pas que la localisation soit adaptée

En effet la densité de la population y est déjà suffisamment importante à proximité immédiate des bords de mer et déjà fortement encombré en période estivale.

Pourquoi ne pas localiser cet espace dans les terres? Où la densité y est moindre et les espaces utilisés moins contraignant pour la population

Quid des désagréments constatés lors des précédentes escapades sur la place de la liberté à la Jarne?

Branchement sauvage sur le réseau d'eau public en pleine restriction d'eau?

Nettoyages des déchets?

...

Aucune communication sur ce genre d'événements qui je pense sont facturés in fine aux habitants de la Jarne?

Qui prend en charge les coûts de réalisation de cet espace?

Qui prend en charge le coût annuel de nettoyage? D'électricité? D'eau?

Merci pour la prise en compte de ce message de mécontentement

Une réponse à toutes ces questions serait je pense grandement apprécié par la population!

Cordialement

G.Chusseau (habitant de la commune de la Jarne)

Envoyé depuis mon appareil Galaxy